Exemple de la composition d’un dossier papier de demande de permis de construire selon la procédure ordinaire (décision prise par la Préfecture)

Afin de simplifier, d’accélérer et de standardiser la gestion ainsi que l’archivage des dossiers, en format papier, des demandes de permis de construire, le Service des constructions et de l’aménagement (SeCA) vous invite à éviter l’utilisation de classeurs, de cahiers, de cartables, de mappes, de fourres, de dossiers reliés par des spirales, etc.

Le dossier, mis à part les plans, est composé dans la mesure du possible de feuilles A4 agrafées ensemble par thèmes traités (voir liste ci-dessous).

Toute demande de permis de construire est à déposer auprès de la commune concernée par le projet, en 5 exemplaires identiques (voir guide des constructions). L’exemplaire mis à l’enquête publique reste à la commune tout au long de la procédure jusqu’à la décision préfectorale.

Dès la décision prise par la préfecture, un exemplaire avec la décision est retourné à la commune, en remplacement de celui resté tout au long de la procédure, le deuxième au requérant, le troisième au mandataire et le dernier, muni des signatures originales, reste dans les archives de l’Etat.

Tous les documents doivent être signés par le/la requérant-e et l’auteur-e des plans. Le/la propriétaire du fonds signe uniquement la fiche de requête, donnant ainsi son accord au projet déposé.

Ordre des documents selon la liste ci-dessous (**non-exhaustive**)

* Fiches de requête pour le suivi administratif de la demande (à agrafer)
* Préavis communal établi par la commune
* Conventions de reports d’indices
* Conventions de dérogation aux prescriptions sur les limites de fonds
* Demandes de dérogation
* Oppositions, retraits d’oppositions, déterminations, séance de conciliation, etc. (à agrafer par thème)
* Page de garde et formulaires spécifiques A à O avec leurs annexes (à agrafer par ordre alphabétique)
* Formulaires spécifiques sur l’énergie EN à EN11 avec leurs annexes, schémas, données techniques, etc. (à agrafer par ordre croissant)
* Divers rapports, expertises, études, dossiers techniques, photos, etc. (à agrafer par thème)
* Feuilles de calcul pour les places de stationnement, y compris les éventuelles annexes (à agrafer)
* Feuilles de calcul du ruissellement et les annexes – plans, schémas, etc. (à agrafer)
* Feuilles de calcul, accompagnées des schémas, des indices bruts d’utilisation du sol (IBUS), d’occupation du sol (IOS), de surface verte (Iver), de masse (IM) et du cube SIA (à agrafer)
* Le plan de situation du/de la géomètre-e ainsi que tous les plans nécessaires à la bonne compréhension du projet

Merci de votre collaboration.

SeCA/septembre 2017